

## LES FORMES DE LA DOMINATION DU NORD SUR LE SUD

**Délocalisation** : transfert d'activités, de capitaux et d'emplois d'une entreprise vers un autre lieu afin de bénéficier de conditions économiques plus favorables telles que des salaires plus faibles, une fiscalité moins lourde ou encore des normes de sécurité ou de pollution moins contraignantes.



Usine Nike au Vietnam

**Concession** : régime juridique qui accorde à un titulaire (ex : une transnationale), les droits d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures ou des minerais sur un espace donné. Le titulaire devient alors propriétaire de la totalité de la production en échange de quoi il s'acquitte du paiement d'une redevance à la production et d'un impôt sur les bénéfices auprès du pays d'accueil.

### Une concession pétrolière :

Le Conseil des ministres du Mali a adopté mercredi 14 mars un projet de décret portant approbation de la convention de concession entre le Mali et la société Petromac Inc. portant sur le Bloc 25 du Fossé de Nara (centre) pour la recherche, l'exploitation, le transport et le raffinage des hydrocarbures liquides ou gazeux. La présente convention de concession est conclue dans le cadre de la relance des activités pétrolières au Mali. La société Petromac Inc. de droit canadien, dont le siège est à Montréal, s'engage sur une période de 4 ans à dépenser 12,25 millions dollars US, soit 6,25 milliards de FCFA environ dans des travaux de recherche et la réalisation d'un forage d'exploration. La convention de concession définit les droits et obligations respectifs de l'Etat et de la société Petromac Inc. en ce qui concerne notamment la conduite des opérations, les redevances, le régime fiscal et douanier, l'application et la réalisation de la convention.

**Plantation** : grande exploitation agricole en monoculture (ex : banane, café, cacao, huile de palme, canne à sucre, hévéa...) dont la production est exclusivement destinée à la vente sur les grands marchés internationaux.



Plantation de palmiers à huile en Malaysia